Année scolaire 2026-2027

Bachelor Responsable En Gestion des Ressources Humaines en alternance

Bac+3 en alternance – Certification professionnelle délivrée par ECORIS
https://ecoris.com/certificateur/
« Responsable Responsable en Gestion des Ressources Humaines » Titre reconnu par l'Etat de niveau 6 (Bac +3) 18-12-2025 - – 60 crédits ECTS – Titre RNCP 41770

Métiers visés :

Chargé de gestion/mission/développement RH, Chargé de recrutement, Chargé de formation, Gestionnaire de l'administration du personnel/paie, Gestionnaire des ressources humaines, Gestionnaire de carrière, Responsable (de la gestion) des ressources humaines, Responsable formation, Responsable recrutement, Consultant en ressources humaines

Objectifs de la formation / Compétences visées :

La certification vise à certifier un professionnel RH généraliste, capable de piloter l'ensemble des processus RH dans une logique à la fois opérationnelle, stratégique et de proximité. Ce professionnel met en œuvre les politiques RH définies par la direction, tout en assurant la gestion administrative du personnel, la conformité réglementaire, la gestion de la paie, le développement des compétences, le dialogue social, la QVCT et la gestion de projet.

Le titulaire de la certification agit comme un acteur central de la fonction RH, garantissant la cohérence des pratiques avec les obligations légales et les orientations stratégiques de l'organisation. Il intervient sur des missions variées, en lien avec les enjeux de performance sociale, d'inclusion, de digitalisation et de responsabilité sociétale.

Selon la taille et la structuration de l'organisation, il peut exercer une fonction RH polyvalente dans les TPE/PME, où il est souvent le référent RH unique ou bien se spécialiser sur un périmètre spécifique (recrutement, formation, paie, QVCT…) au sein d'une équipe RH dans des structures plus importantes. »

La certification répond aux besoins croissants des entreprises en matière de sécurisation des pratiques RH, d'attractivité des talents, de développement des compétences et de transition numérique.

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).

Prérequis :

- Bac+2 validé (EQUIVALENCE 120 ECTS), titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 5.
- Personne ayant validé les années L1 et L2 d'une licence (EQUIVALENCE 120 ECTS) ou Bac validé suivi de 5 années d'expérience dans le secteur tertiaire.

- Avoir entre 16 et 29 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap (RQTH), les sportifs de haut niveau où s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation :

Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.
Délais : *article L.6222-12* du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »
La passerelle ou équivalence n'est pas possible.
La certification est disponible en VAE en se rapprochant du certificateur ECORIS. (https://ecoris.com/)
Le délai d'accès à la formation est de janvier à septembre.

Durée :

413 H de formation (formation présentielle uniquement) 12 mois de contrat en entreprise

Modalités d'évaluation :

- Écrit
- Épreuve pratique
- Oral
- Rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury.

La note de 10/20 minimum est obligatoire à chaque bloc pour valider le diplôme.

Programme de la formation :

- Bloc 1 : « Assurer la gestion de l'administration RH et de la paie dans un cadre règlementaire »
- Bloc 2 : « Recruter, intégrer et accompagner les talents de manière durable et engagée »
- Bloc 3 : « Mettre en oeuvre des actions QVCT et assurer le dialogue sociale »
- Bloc 4 : « Accompagner une transformation RH responsable et digitale »

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle :

Insertion professionnelle : Gestionnaire administratif ressources humaines, Gestionnaire de l'administration du personnel, Responsable de la gestion des emplois et des carrières, Responsable des Ressources Humaines, Gestionnaire paie et administration du personnel, Adjoint / Adjointe au directeur des ressources humaines, Chargé / Chargée de formation en entreprise, Chargé / Chargée de l'emploi et des compétences.
Suite de parcours : Mastère Bac+5 Manager en ressources humaines dans le réseau, Partenariat Ecoris.

Coût de la formation :

Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : coût provisoire de 6000€ (cout d'amorçage de référence). Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti. Une participation de L'employeur de 750 € est demandée pour les niveaux 6 et 7 de formation.

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Méthodes mobilisées :

- Alternance des jours en centre de formation et en structure d'accueil (cf. calendrier de formation).
- Un référent pédagogique est nommé durant l'année de formation pour un suivi et un accompagnement dédié aux apprenants.
- Une plateforme pédagogique est accessible pour chaque apprenant avec l'octroi d'une adresse mail professionnelle.
- NetYparéo permet l'accès au planning de cours, à l'émargement des séances de cours et au cahier de textes des formateurs.
- Des formateurs sont issus du monde professionnel.

Rémunération pendant la formation :

L'alternant-e sera rémunéré-e, au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat *(pourcentage sur la base de 35 heures hebdomadaires)* :

Salaire d'un apprenti en 2026	**Moins de 18 ans**		**18 à 20 ans**		**21 à 25 ans**	
	Base de calcul	**Montant brut**	Base de calcul	**Montant brut**	Base de calcul	**Montant brut**
1ère année d'alternance	27% SMIC	**504,10 €**	43% SMIC	**802,82 €**	53% SMIC*	**989,52 €**
2ème année d'alternance	39% SMIC	**728,14 €**	51% SMIC	**952,18 €**	61% SMIC*	**1 138,88 €**
3ème année d'alternance	55% SMIC	**1 026,86 €**	67% SMIC	**1 250,90 €**	78% SMIC*	**1 456,28 €**
Salaire d'un apprenti en 2026	**26 ans et plus**					
	Base de calcul		**Montant brut**			
	100% SMIC*		**1 867,02 €**			

Accessibilité handicap :

L'UFA Notre Dame est un établissement inclusif, qui a mis en place un accompagnement spécifique dans ce domaine. Venez à notre rencontre pour parler de vos besoins spécifiques (financiers, handicaps…).
Le Chef d'Établissement, personne ressource handicap, sera à votre écoute.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@jeanbosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

Taux de la dernière session de formation :

Nombre de participants à la session de formation 2025 - 2026 : 2

Taux d'obtention des diplômes ou certifications professionnelles	**100 %**
Taux d'interruption en cours de formation	**0 %**
Taux de poursuite d'études	**100 %**
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	**0 %**
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois dans l'un des métiers visés Par la certification	**0 %**

Notre Valeur Ajoutée :

L'UFA Notre Dame est un établissement privé catholique. Doté de nombreuses valeurs telles que la simplicité, le partage, l'audace, la confiance, la proximité, la sérénité, la liberté et l'adaptabilité. Nous développons ensemble nos richesses dans le but de s'épanouir tout en apprenant. L'écoute et l'entraide sont mis en avant pour mener à bien nos projets.
La convivialité fait de nous une communauté soudée à l'écoute de chacun.
Tous les moyens sont mis en place pour assurer votre réussite professionnelle !
L'apprentissage permet de former des jeunes au fonctionnement de votre structure pour avoir de futurs collaborateurs efficaces, c'est une réelle opportunité.

Ensemble Scolaire Européen Notre-Dame
UFA Notre-Dame

Lucas Gammelin - Chargé de développement Commercial
Tel : 03 20 55 17 75 - Mail : lucas.gammelin@esendlille.eu

Bruno Defrenne - Responsable UFA
Tel : 03 20 55 17 75 - Mail : bruno.defrenne@esendlille.eu

15 Place du Concert, 59800 Lille

03 20 55 17 75